

HYPOTHESE ET MODALITE DE LA PHRASE

VJEKOSLAV ĆOSIĆ
Filozofski fakultet u Zadru
Faculty of Philosophy in Zadar

UDK/UDC: 804.0-56
Izvorni znanstveni članak
Original scientific paper

Primljeno
: 1990-12-28
Received

Dans le cadre théorique proposé au XVIII^e Congrès des romanistes à Trèves (1986), on examine le rapport entre les propositions hypothétiques (introduites par *si*) et les modalités de la phrase. L'examen se fait sous deux aspects différents. D'un côté, on examine le rapport du mot *si* et la modalité négative et affirmative. D'autre part, on examine les "substituts de *si*", c'est-à-dire les tournures qui remplacent une hypothétique introduite par *si*, où on trouve des phrases interrogatives et impératives en position de protase (Ex.: *Restait-on dehors, on fondait au soleil. Fais un pas, je t'assome.*). Cette complémentarité fait penser à une sorte de "transformation hypothétique" qui - à la différence de l'interrogation et de l'impératif - ne se fait pas à partir d'un *positif virtuel* mais à partir d'une phrase préalablement déterminée comme affirmative ou négative: (*Si*) → *Il (n') était (pas) là*, et jamais à une interrogative, impérative ou optative avec lesquelles il partage un domaine de modalités et de tournures virtualisantes, domaine qui se situe entre la négation (0) et l'affirmation (1).

Dans notre communication présentée au Congrès de Trier¹ nous avons proposé un modèle des modalités de la phrase qui s'organise en trois "modothèses" où les deux pôles opposés (I et III modothèses) sont occupés respectivement par la négation et l'affirmation. Entre les deux se situent les autres modalités: interrogative, impérative, qui représentent la deuxième modothèse.² Il s'agit là d'un domaine où l'on rencontre tout ce qui à trait à l'indéterminé; d'un domaine de transition entre la virtualité pure et simple, telle qu'elle se présente dans une phrase à négation absolue, et l'indicatif sans aucune charge d'éventualité ou de modalisation. C'est dans ce domaine aussi que l'on rencontre, outre les modalités mentionnées, les tours restrictifs qui représentent des cas de saisie tardive de la négation par *que* .

D'une manière générale, l'espace couvert par le système des modalités de la phrase va du virtuel³ et aboutit à l'acte de la parole (communication interpersonnelle) et au moment subséquent à celui-ci, moment où se résoud le processus d'interlocution,⁴ passant par un domaine du réel plus ou moins effectif, situé entre 0 (négation) et 1 (affirmation).⁵

¹ "Le mode verbal et la modalité de la phrase", à paraître dans les *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, tome II.

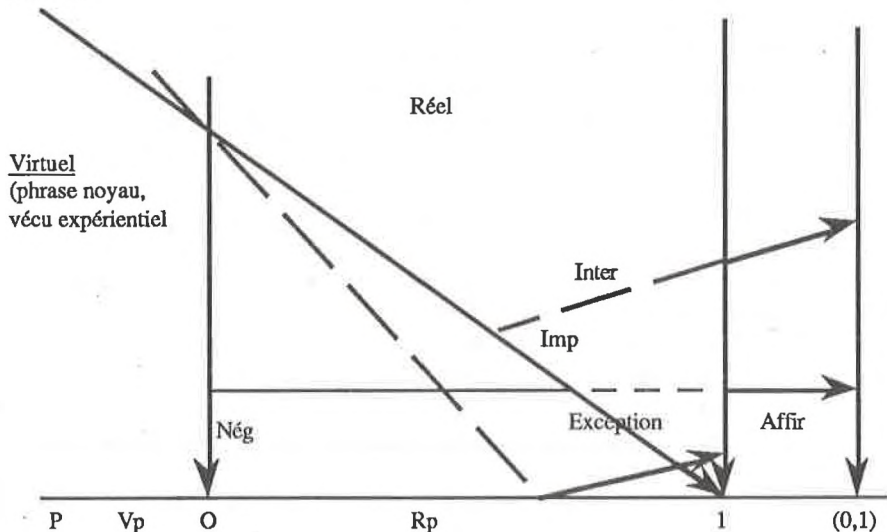
² Modothèse médiane, esquissée à grand traits dans la communication citée.

³ L'état en langue qui précède à l'expression, ce qui correspondrait *grosso modo* à la *phrase noyau* ou le *vécu expérientiel*.

⁴ Par réplique à une interrogation ou réaction à un ordre.

⁵ Intégré partiellement dans le système verbal et exprimé par de formes qui à elles seules représentent une saisie plus ou moins précoce de l'image-temps (impératif, subjonctif au service de l'optatif) ou exprimé par des tours syntaxiques (*ne ... que, est-ce que, inversion*).

Pour mieux fixer les idées, nous reproduisons ici le schéma qu'on a donné à Trier:



Ce modèle a été élaboré à partir d'une analyse du rapport qui existe entre les modes verbaux et les modalités de la phrase (constituant de phrase). Deux choses nous avaient amené à examiner ce rapport:

- La coïncidence entre le mode impératif et la modalité impérative, qui indiquait une intersection entre le plan morphologique et le plan syntaxique,
- L'inversion du subjonctif ne résulte pas (en français) par l'interrogation mais l'optation, ce qui suggère que l'indicatif joue un rôle particulier dans les transformations phrastiques: ici, comme dans la chronogénèse, sa présence est étroitement liée à l'aboutissement de l'actualisation d'une idée phrastique.

Une autre analyse nous a amené à penser qu'il y a une corrélation entre certaines modalités de la phrase et les phrases hypothétiques. En effet, on sait depuis toujours qu'il y a un point de rencontre entre les interrogations indirectes et l'hypothèse, symbolisé par le mot *si*. Une autre analyse montre qu'il y a des coïncidences curieuses entre la systématique du mot *si* et le système des modalités de la phrase. Enfin, on trouve dans les grammaires - à côté des tours impératifs - des tours interrogatifs cités comme substituts des propositions hypothétiques introduites par *si*. De là à penser que l'hypothèse a quelques affinités avec les

⁶ Abréviations: p = positif; Vp = positif virtuel; Rp = positif réel; 0 = seuil entre Virtuel et Réel (négation absolue); 1 = affirmation.

modalités de la phrase qui représentent la transition entre la négation et l'affirmation il n'y a qu'un pas.

Ce constat d'affinité entre l'hypothèse et les modalités de la deuxième modalité, et par là la thèse qu'elle se situe entre les deux pôles de notre modèle, se trouve confirmée d'une certaine manière par ce que dit Christine Wimmer dans son article "Le système de *si* en français moderne. Réflexions après une soutenance":

"*Si* nominalisateur s'applique (donc) nécessairement sur le choix préalable entre l'affirmation et la négation. Ainsi l'hypothèse met en question une proposition soit affirmative, soit négative. Il en va de même pour l'application de *que*, et on questionne, on affirme toujours sur une proposition préalablement déterminée par la forme affirmative ou négative."

On est d'accord avec Ch. Wimmer que l'hypothèse met en question soit une proposition affirmative soit une proposition négative. Cependant, on estime qu'il s'agit d'un problème un peu différent quand il s'agit de "questionner ou affirmer sur une proposition préalablement déterminée par la forme affirmative ou négative".

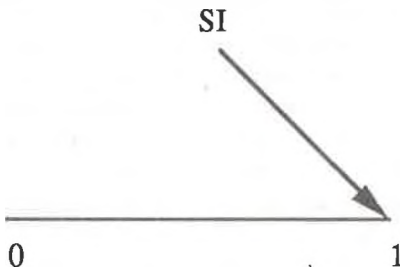
Nous examinerons séparément le rapport du mot *si* et des modalités et inversement, le rapport de certaines modalités avec les propositions hypothétiques.

A) *SI* et les modalités

Nous allons passer en revue tous les types de *si* (selon le modèle de Moignet) en les comparant avec la négation (0) et l'affirmation (1).

a) *SI 1* (adverbe positif)

1) Il n'était pas là hier soir? *Si* (il était là hier soir).



Si redresse une situation négative, la renvoyant au pôle opposé, positif. Il fonctionne donc comme un renverseur. A l'autre pôle de sa systématique il renversera une situation affirmée ou négative et par là il réintégrera sa fonction de renverseur.

¹ *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XVIII, 1980, 1, p. 101.

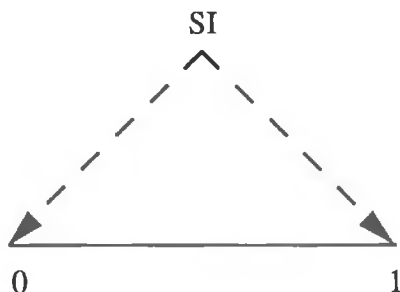
b) *SI* 2 (adverbe d'intensité)

2) C'est *si* beau! ("c'est *tellement* beau!")

Ce type de *si* n'a pas de rapport direct avec l'hypothèse ou avec la modalité négative ou affirmative. Il est simplement positif, avec incidence à l'adjectif.⁸

c) *SI* 3 (interrogatif indirect)

3) Ja ne sais pas 'il était là hier soir.



Cet énoncé est une des répliques à la question sous-jacente:

4) Était-il là hier soir? (Est-ce qu'il était là hier soir?)

L'autre cas est celui de la transmission de l'interrogation directe:

5) On demande s'il était là hier soir.

ce qui ne change en rien la problématique ici envisagée.

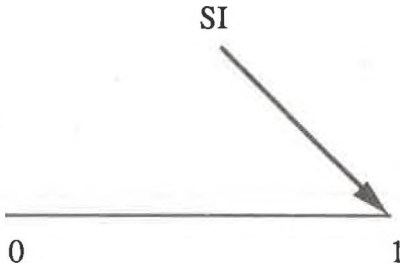
La réponse peut être OUI ou NON, mais cela dépend de celui qui est concerné par l'interrogation, alors que *SI* 3 permet les deux (*oui* et *non*) tout en les laissant dans le virtuel.

d) *SI* 4 (conjonction de subordination)

6) S'il est là, il nous aide.

7) S'il était là, il nous aidait.

⁸ Par hasard ou par une raison quelconque, cette caractéristique d'intensification n'est pas étrange à ce genre de moyens de virtualisation. Ainsi par exemple en croate la particule *li*, interrogatif généralisé et par là présent dans les tours hypothétiques: *Želiš li mir, pripremaj rat.* - "Si vis pacem, para bellum" connaît aussi des emplois intensifs quand il accompagne des mots interrogatifs: *Što li uradi? Kad li me nađe!*



Touchant de près l'affirmation, *si* reste formellement une sorte de virtualisateur, une autre manière de dire une action affirmée, actuelle:

8) *Quand* il est (était) là, il nous aide (aidait), ou

9) *Chaque fois qu'*il est (était) là, il nous aide (aidait).

SI 4 dans cette constellation est tourné vers l'affirmatif (1), d'où l'appellation "hypothèse réelle". Il en est presque de même dans:

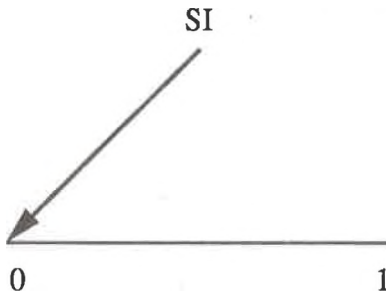
10) *Si* demain il fait beau, on ira se promener, qui a une charge d'éventualité futurale.

Un pas plus loin dans le processus de virtualisation on rencontre "l'hypothèse éventuelle":

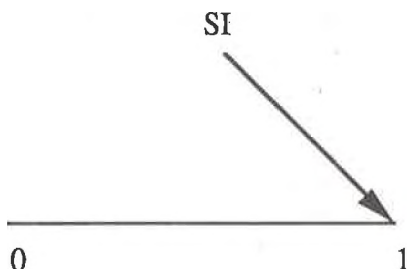
11) *S'*il faisait beau demain, on irait se promener.

que l'on ne sait comment représenter graphiquement, ce qui n'est pas le cas de "l'Hypothèse irréaliste" (au passé) où l'indice sémantique de la proposition introduite par *si* est inverse de sa modalité:

12) *S'*il avait été là, il nous aurait aidé ("il n'était pas là").



13) *S* 'il n'avait pas été là, nous serions perdus ("il était là").



SI 4 en 12) et 13) est d'abord un virtualisateur, en tant qu'il rend virtuelle, inexistante la modalité de la proposition du départ. Il est de surcroît un renverseur de cette modalité, car il renvoie à la modalité opposée. Virtualisateur formel, il se transforme en un mot notionnellement négativant ou positivant, selon le cas. D'une certaine manière, il dit le contraire de ce qu'il énonce, à la différence de sa valeur de SI 1 où il dit le contraire de ce qu'on énonce.⁹

Revenons maintenant à la question d'application (d'incidence) de *si* en position de nominalisateur. Il est en effet incident à une proposition déjà déterminée par la modalité affirmative ou négative:

14) (*Si*) → Il (n') était (pas) là,

tant et si bien qu'il s'agit là d'une "transformation hypothétique", si cette transformation - complète et ordinaire - n'exigeait une structure plus vaste, une phrase complexe où cette transformation prend la place d'une subordonnée (protase) dépendant d'une principale (apodose). Or, la modalité est en principe l'affaire d'une phrase indépendante.

Il est interdit à un *si* hypothétique d'être incident à une proposition interrogative ou impérative puisqu'elles partagent avec l'hypothèse le domaine de la deuxième modalité, domaine de virtualisation plus ou moins avancée ou précoce. Par contre, il est avec celles-ci en une sorte de distribution complémentaire.

C'est pourquoi nous passerons en revue - au paragraphe suivant - les constructions où on trouve une proposition interrogative ou impérative à la place d'une subordonnée introduite par *si*.

⁹ Dans ce rang il faut mettre les exemples que Ch. Wimmer cite sous SI 3 et SI 5: *Si* c'est beau! *Si* je me rappelle! *Si* je m'attendais à vous rencontrer! (*art. cit.*, pp. 103 et 114)

B) *Substituts de si*

Les grammairiens rangent parfois parmi les hypothétiques des arrangements syntaxiques à effet de sens hypothétique, caractérisés par l'absence de conjonction.¹⁰ Nous y distinguerons deux types de base.

I - *Proposition interrogative en position de protase*

15) *Etait-il* plus prudent, il n'aurait pas insisté sur le sursis.

16) *Restait-on* dehors, on fondait au soleil.

Les propositions interrogatives tiennent place de la protase introduite par *si* :

15') *S'il avait été* plus prudent, il n'aurait pas insisté sur le surs.

16') *Si l'on restait* dehors, on fondait au soleil.

Cependant, il faut remarquer tout de suite que l'interrogative avec *est-ce que* n'est pas admise dans ces cas:

15'') **Est-ce qu'il était* plus prudent, il n'aurait pas ...

16'') **Est-ce qu'on restait* dehors, on fondait ...

La situation se complique davantage si l'on sait que ce type de tournures ne s'arrête pas là. En effet, on trouve dans le même ordre des tournures suivantes:

17) *N' était* son sang froid, il se noyait.

18) *N' étaient* les hirondelles qui chantent, on n'entendrait rien.

où on trouve d'abord un *ne* explétif et une sorte d'inversion non caractérisée (absence d'inversion complexe quand le sujet est un substantif). L'emploi des formes verbales est celui des phrases hypothétiques avec *si*. On y trouve aussi des "conditionnelles passés deuxième forme":

19) *N' eût été* sa toilette verte, on l'eût pris pour un magistrat.

ce qui, avec le refus de *est-ce que*, indique le caractère archaisant de la tournure. En ce qui concerne l'arrangement des propositions, il y a toujours la juxtaposition avec la protase en antéposition. Il reste encore à examiner si ces constructions tiendraient sans *ne* explétif. Mais il est clair que *est-ce que* ici comme dans les exemples 15) et 16) n'est pas de mise.

A part la juxtaposition, on y trouve également la "fausse subordination":

20) *Partait-il* seul pour Paris *qu'*elle s'empressait de prévenir Mme Martiani. et des phrases indépendantes:

¹⁰ Appelés aussi "non-introduites". Dans la VII^e édition (1961) Grevisse les range parmi les hypothétiques (cf. § 1042) alors que dans la XII^e édition (1986) on les a rangées parmi les juxtaposées et coordonnées à effets de sens logiques (cf. § 1079d, 3^o)

21) *Voulez-vous réussir ?* Soyez méthodique et énergique.

où l'on remarquera l'absence du point d'exclamation sur la dernière phrase bien qu'il s'agisse d'une impérative.

22) *Trouve-t-il* ce chemin barré? Il accepte un détour.

D'autre part, ce type de tournures peut avoir un supplément d'effet de sens concessif ou oppositif, si bien qu'elles correspondent à des propositions introduites par *même si* :

23) *Voudrait-il* le faire, il ne le pourrait pas.

24) *Serait-ce* au prix de ma vie, je tenterais cette entreprise.

25) *Ne serait-ce* que dans dix ans, dans vingt, je sais que tu croiras un jour.

26) *Dussé-je être blâmé*, je vous soutiendrai.

27) *Elle l'aurait reconnu* qu'elle ne l'aurait pas avoué.

A l'exception de ce dernier exemple, on trouve partout la juxtaposition, l'inversion et l'antéposition de la protase. L'effet de sens oppositif est dû, ici comme ailleurs, au contenu des propositions mises en juxtaposition. On remarquera tout de même la fréquence du conditionnel (présent et passé).

II - Proposition impérative en position de protase

Une autre série d'exemples cités dans les grammaires à côté de ceux qu'on a déjà vus, nous amène à apercevoir une certaine affinité entre la notion d'hypothèse et les propositions impératives et optatives. L'arrangement syntaxique est presque identique à celui des interrogatives: juxtaposition et l'antéposition de la proposition substitut:

28) *Oignez* vilain, il vous poindra.

29) *Fais* un pas, je t'assomme.

Un autre tour à effet de sens optatif est lié à l'emploi du verbe *venir* au subjonctif:

30) *Vienne* une invasion, le peuple est écrasé.

31) *Vienne* encore un procès et je suis achevé.

32) Ursule et Ida ne se comprenaient plus; *survint* la moindre crise, peut-être deviendraient-elles ennemies.

En conclusion on reposera la question de l'incidence de *si* hypothétique et des phrases affirmatives et interrogatives, soulevée à propos de la citation de Ch. Wimmer.

Il est vrai que l'hypothèse met en question une proposition préalablement affirmative ou négative. Mais il n'en est pas de même avec "l'assertion" et la question. Car:

- On "asserte" (affirme) toujours sur une expérience positive mais virtuelle (donc préalable en langue et non en discours), jugée conforme à un fait actuel.

- On questionne également sur une expérience positive mais virtuelle, à propos d'un cas particulier.¹¹

D'autre part, une question - même rhéorique - n'équivaut jamais (formellement) à une affirmation (1) ou une négation (0). Elle contient toujours une quantité de virtuel, un certain écart par rapport à l'actuel. C'est pourquoi nous parlons plutôt de virtualisation que de mise en question ou de mise en hypothèse. Cela nous permet de mettre dans le même ordre l'impératif et l'optatif, modes du temps virtuel, exploités directement dans la syntaxe de la phrase,¹² l'interrogation, modalité de la phrase, et l'hypothèse, type particulier des subordonnées. Si ce n'est pas une explication de la complémentarité dont on a parlée au paragraphe B), c'est du moins un point de départ à la recherche d'une explication convenable.

Vjekoslav Čosić : HIPOTEZA I REČENIČNI MODALITET

S a ž e t a k

U teorijskom okviru koji je iznio na XVIII. kongresu romanista u Trieru (1986) autor ispituje odnos između pogodbenih rečenica (koje počinju sa *si*) i rečeničnih modaliteta. Ispitivanje se vrši pod dva različita vida. S jedne strane se ispituje odnos riječi *si* prema negativnom i afirmativnom modalitetu. S druge strane se ispituju "zamjene za *si*", tj. one sintaktičke konstrukcije koje zamjenjuju pogodbenu rečenicu koja počinje sa *si*, a tu nalazimo upitne i zapovjedne rečenice na položaju protaze (Npr.: *Restait-on dehors, on fondait au soleil. Fais un pas, je t'assomme.*). Ova komplementarnost upućuje na jednu vrstu "hipotetičke (pogodbene) transformacije" koja - za razliku od interogativnog i imperativnog modaliteta - ne polazi od *virtualnog pozitivna* nego od rečenice koja je prethodno određena kao afirmativna ili negativna; hipotetički (pogodbeni) nominalizator *si* incidira afirmativnoj ili negativnoj rečenici: (*Si*) → *Il (n') était (pas) là*, a nikada upitnoj, zapovjednoj ili optativnoj s kojima inače dijeli područje virtualizirajućih modaliteta i konstrukcija, smješteno između negacije (0) i afirmacije (1).

¹¹ Il reste tout de même à expliquer le cas des interronégatives.

¹² Les deux sont, en effet, en français des modes du discours, improvisés et montés à partir des formes de l'indicatif et du subjonctif.

Vjekoslav Čosić : HYPOTHESIS AND THE MODALITY OF THE SENTENCE

S u m m a r y

Within the theoretical framework that he presented at the XVIIIth Congress of Scholars of Romance languages held in Trier (1986), the author investigates the relation between conditional sentences (beginning with *si*) and the modalities of sentences. The investigation is carried out from two different aspects. On the one hand, it investigates the relation of the word *si* to negative and affirmative modalities. Secondly, it investigates "substitutions for *si*", i.e. those syntactic constructions that substitute for the conditional sentence starting with *si*, where we find interrogative and imperative sentences in the place of protosis (Example: *Restait-on dehors, on fondait au soleil. Fais un pas, je t'assomme.*) This complementarity points to a kind of "hypothetical (conditional) transformation" which - differently than the interrogative and imperative modalities - does not start with the *virtual positive* but with the sentence previously determined as affirmative or negative; the hypothetical (conditional) nominalizator *si* indicates to the affirmative or negative sentence : (Si) → Il (n) *était (pas) là*, and never to the interrogative, imperative or optative with which it, otherwise, shares the area of virtualizing modalities and constructions, located between negation (0) and affirmation (1).